

LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N°191

avril 2001

Site Internet : <http://aguilcourt.ifrance.com>

Le Mot du Maire

Le Conseil Municipal a renouvelé le comité de rédaction de la Gazette et vous allez donc, de nouveau, chaque mois, retrouver, dans votre boîte aux lettres, ce bien modeste « bulletin d'information communale ».

Publier mensuellement ces 8 pages d'informations, surtout dans une petite commune, tient quelquefois de la gageure, mais nous avons montré, au cours de ces quinze années de publication, que cela était possible.

Ce bulletin présente l'avantage d'apporter des informations objectives sur la vie de notre village, de lire les comptes-rendus des conseils municipaux, d'être mis au courant très rapidement des informations arrivant en Mairie, de connaître mieux les associations.

Je profite également de ce bulletin pour vous adresser le Mot du Maire, vous faisant part de mes remarques sur des sujets qui concernent plus particulièrement la vie de notre commune : il peut arriver que cela agace certains d'entre vous ! Une des prérogatives attachées à ma fonction consiste pourtant à rappeler les règles communes dont le respect permet une heureuse cohabitation des habitants du village.

La communauté de Communes de la Champagne Picarde vous propose d'acquérir, à un prix très attractif, un composteur individuel qui vous permettra d'éliminer vos déchets verts issus de la tonte de pelouses : ce dispositif évite de les mener à la déchetterie de Guignicourt et s'impose aux personnes ne disposant pas de véhicule.

Thierry LEFEVRE vient de rejoindre l'équipe des employés municipaux ; bénéficiant d'un emploi jeune d' *agent d'harmonisation de l'espace communal* pour une durée de cinq ans, il va donc efficacement contribuer à améliorer l'aspect de notre village.

Jean-Marc LE GOUELLEC

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 4 avril 2001

10 conseillers étaient présents.

COMPTE ADMINISTRATIF 2000 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le compte administratif d'une collectivité locale est le bilan de l'année passée : il reprend les montants des dépenses et des recettes réellement comptabilisées. Cela permet de connaître les déficits ou les excédents de gestion tant au point de vue section de fonctionnement qu'au niveau des investissements. Le Conseil Municipal doit approuver la gestion du Maire et ce vote s'effectue en l'absence de ce dernier.

Le Maire a présenté le compte administratif du service d'assainissement d'Aguilcourt pour l'année 2000 qui s'établit de la manière suivante :

Section d'exploitation :

Dépenses : 331 767,37 F

Recettes : 394 696,81 F

Cette section se solde par un excédent de clôture de 62 929,44 F

Section d'investissement :

Dépenses : 1 247 126,35 F

Recettes : 1 847 392,47 F

Cette section se solde par un excédent de clôture de 600 266,12 F

Les conseillers ont adopté ce Compte administratif à l'unanimité des membres présents.

COMPTE ADMINISTRATIF 2000 DE LA GESTION COMMUNALE

Le Maire a présenté le compte administratif de la commune d'Aguilcourt pour l'année 2000 qui s'établit de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 496 912,38 F

Recettes : 697 307,44 F

Cette section se solde par un excédent de clôture de 200 395,06 F

Section d'investissement :

Dépenses : 99 336,51 F

Recettes : 335 151,00 F

L'excédent de recettes est en partie dû à un report de certaines opérations qui se réaliseront en 2001.

Les conseillers ont adopté ce Compte administratif à l'unanimité des membres présents.

TAUX D'IMPOSITION 2001

Le Maire a présenté aux Membres du Conseil Municipal le montant des bases d'imposition 2001 par les services fiscaux de l'Aisne.

Les baisses significatives de la base de taxe professionnelle (-16%) et du montant des allocations compensatrices versées par l'Etat (-13,5%) entraîneraient une diminution des ressources fiscales (-1%) de la commune en cas de maintien des taux 2000.

Le Maire a donc proposé une augmentation de 2% des taux de la taxe d'habitation, du Foncier Bâti, du Foncier non Bâti en laissant constant le taux de la Taxe Professionnelle qui, dans notre commune, est supérieur à la moyenne départementale. Les taux 2001 s'établissent ainsi :

	Bases 2001	Taux 2001	Variation	Produit attendu
Taxe d'habitation	1 050 000	8,09%	+2%	84 945
Foncier bâti	758 000	7,73%	+2%	58 593
Foncier non bâti	381 000	10,47%	+2%	39 786
Taxe professionnelle	426 000	17,05%	0	72 633

Ces taux permettent de garder le même produit fiscal global entre 2000 et 2001 : 273 595F en 2000, 273 343F en 2001.

Les conseillers ont voté ces taux à la majorité des membres présents

BUDGET PRIMITIF 2001 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Maire a présenté au Conseil le Budget primitif de la commune qui est une prévision de dépenses et de recettes tant en fonctionnement qu'en investissements. Toute collectivité locale se doit d'établir ce type de document et il est indispensable que les recettes équilibrent les dépenses. En outre, le Trésorier Principal de Guignicourt vérifie, pour chaque dépense de la commune, que la somme engagée a été prévue au Budget primitif.

Le budget primitif du service assainissement pour l'année 2001 s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, de la manière suivante :

Section d'investissement : 795 210 F

Section d'exploitation : 618 685 F

Les conseillers ont accepté ce budget primitif à l'unanimité des membres présents.

BUDGET PRIMITIF 2001 DE LA COMMUNE D'AGUILCOURT

Le budget primitif de la commune pour l'année 2001 s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, de la manière suivante :

Section d'investissement : 984 675 F

Section de fonctionnement : 1 182 607 F

Les conseillers ont accepté ce budget primitif à l'unanimité des membres présents.

Le Budget en détail

Section de Fonctionnement :

Dépenses

Charges de gestion générale (EDF, entretien des réseaux, impôts et taxes...)	628 607,00
Charges de personnel	269 600,00
Charges de gestion courante (aide sociale, service incendie, école primaire et collège)	273 800,00
Charges exceptionnelles et dépenses imprévues	10 600,00
Total	1 182 607,00

Recettes

Impôts et taxes	255 957,00
Dotations, subventions et participations	233 506,00
Produits exceptionnels et domaniaux	10 000,00
Autres produits de gestion courante	75 000,00
Participation de l'Etat aux charges de personnel	140 000,00
Excédent antérieur reporté	468 144,00
Total	1 182 607,00

Section d'investissement

Dépenses

Achat maisons Z.A.D.	500 000,00
Réfection toiture église	52 608,00
Travaux de voirie rue du 80° R.I.	193 333,00
Réfection salle de la Mairie	64 260,00
Achat matériel	43 404,00
Immobilisations en cours	103 903,00
Remboursement d'emprunt	27 167,00
Total	984 675,00

Recettes

Subventions DGE	121 775,00
Transfert d'opérations d'ordre	545 218,00
Reports	317 682,00
Total	984 675,00

ELECTION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection de ses délégués auprès des différents syndicats dont elle est adhérente :

USEDA – Syndicat d'électricité

Guy MILLART – Jean PETIT

Syndicat de gestion du Collège de Guignicourt

Maryse KIELB – Laurent FOISSY *suppléant* : J. WYGAS

Syndicat de gestion du regroupement de la Vallée de la Suippe

Maryse KIELB – Jean PETIT *suppléant* : Th. FENAUX

Syndicat des Eaux de Guignicourt

Thierry FENAUX – Gérard PREVOT *suppléant* : M. JULMANN

Communauté de Communes de la Champagne Picarde

Jean-Marc LE GOUELLEC *suppléant* : G. MILLART

Prochaine séance : Vendredi 11 mai 2001 à 20 h.

CÉLÉBRATION DU 8 MAI 1945

Les habitants de la Commune sont invités à participer à la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, qui se déroulera le mardi 8 mai de la manière suivante :

11h00 : *Rassemblement devant le Monument aux Morts et Dépôt de gerbes, en présence d'une délégation des Anciens Combattants.*

L'Harmonie Municipale de Guignicourt prêtera son concours à cette célébration, qui sera suivie d'un Vin d'Honneur

.NOUVEL ARRIVANT

Monsieur **Richard DUPLAN** a rejoint notre village depuis déjà quelques mois : il réside au hameau de Merlet dans une maison qu'il a entièrement rénovée.

Nous lui souhaitons le meilleur accueil.

AIDE A LA FORMATION B.A.F.A. / B.A.F.D.

La Communauté de Communes de la Champagne Picarde, dans le souci de développer ou créer des activités a décidé d'aider financièrement les personnes ayant des projets d'animation à obtenir leur B.A.F.A. ou B.A.F.D.

Cette aide sera accordée, *sans conditions de ressources et sans conditions d'âge*, à toute personne résidant dans une des communes adhérentes à la Communauté de Communes de la Champagne Picarde.

Le montant des aides est de 2000f pour le B.A.F.A. et 3000f pour le B.A.F.D.

Les renseignements peuvent être obtenus en contactant le siège de la Communauté, 2 route de Montaigu, 02820 St ERME tél : 03 23 22 36 80

Les demandes de dossier doivent être effectuées avant le 30 avril

2001

REGROUPEMENT SCOLAIRE : LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions des enfants pour l'année scolaire 2001-2002 à l'Ecole maternelle et primaire du Regroupement Scolaire de la Vallée de la Suippe auront lieu à l'école de Condé sur Suippe les samedi 5 mai et 12 mai de 9h à 12h et le mardi 15 mai de 17h15 à 18h.

Il sera toujours possible, pour les parents qui ne pourraient se libérer à ces dates, de convenir d'un rendez-vous à une autre date en prenant contact avec le Directeur au 03 23 25 63 28

Toute inscription nouvelle à l'école est assujettie à l'autorisation du Maire de la Commune de résidence.

L'inscription d'un nouvel élève nécessite la présentation des documents suivants :

l'attestation d'inscription délivrée par le Maire

une fiche familiale d'Etat-Civil ou le livret de famille

le carnet de santé de l'enfant attestant des vaccinations obligatoires

un certificat du médecin de famille certifiant que l'enfant est apte à la vie collective en milieu scolaire

CLUB DE L'AMITIÉ

Le samedi 5 mai aura lieu notre traditionnel Banquet Annuel qui rassemble chaque année les membres du Club, quelques amis ainsi que quelques membres du Conseil Municipal qui nous font le plaisir de partager avec nous quelques moments de plaisir et d'amitié.

Le repas sera servi par le Restaurant « le Jardin » de Neufchâtel sur Aisne. Le prix du repas est de 180F, boissons comprises.

Pour ceux qui voudraient se joindre à nous, vous pouvez vous adresser à Michel De Jésus ou Josette Fenaux

La Présidente,

Josette Fenaux

LA GAZETTE D'AGUILCOURT

Conception et mise en page : Jean-Marc LE GOUELLEC

Comité de rédaction : J. BEGUIN - M. KIELB - J.M. LE GOUELLEC - G. MILLART